

Groupement Paroissial de Miribel

Compte-rendu du CONSEIL PASTORAL du mercredi 13 décembre 2017

Présents : P.Rosaire Mangala, Pierre Cormorèche, Bernard Courtine, Armelle Desjonquères, René Desoutter, Marie Folacher, Louis Joly, Anne Reynaud.

Excusées : Sylvie Bélamie, Marie-Claude Duhamel, Odette Dutilleul, Monique La Fay

Deux points importants étaient à l'ordre du jour de nos échanges : Les projets immobiliers et l'avenir du journal " Paraboles "

Les projets immobiliers :

Le bâtiment de l'aumônerie de Miribel a été vendu et même aujourd'hui, détruit. Le résultat de la vente est versé sur le compte de l'Association Diocésaine de Belley/Ars. Mais 80 % de la somme, soit 323K€, sont réservés pour le compte du groupement paroissial de Miribel.

Le 22 décembre 2017 auront lieu les assises diocésaines de l'immobilier.

Pour ces assises un inventaire de tous les biens immobiliers des paroisses est réalisé, pour connaître les besoins et les projets de chaque secteur. Il est un fait : dans 5 ans, il y aura moins de prêtres curés de paroisse et ces prêtres responsables peuvent être regroupés en communauté.

Le groupe " batiments " du Conseil économique travaille sur trois dossiers.

- Mise aux normes de la salle Grobon.
- Isolation de la façade de l'église de St Maurice, qui est la propriété de l'évêché.
- Création d'une nouvelle salle, dans le jardin ou à la place des garages de la cure de la rue Henri Grobon.

Pour tous les travaux sur Miribel il faut attendre, pour finaliser un projet, que la mairie progresse dans ses études de rénovation du quartier St Romain.

Dans l'immédiat, pour que tous les groupes puissent librement utiliser un local, on ne prête plus à des particuliers la salle St Romain.

Le journal ‘ Paraboles ‘

Ce périodique est édité par le groupe BAYARD . La recherche pour la publicité des annonceurs locaux et le recouvrement sont à leur charge, ainsi que la mise en page groupée avec les articles diocésains.

La paroisse a signé avec Bayard un contrat de 3ans, qui peut être arrêté avec un préavis de 6 mois.

Trois questions nous sont posées pour l’avenir de ‘Paraboles.’

- Problème pour la Rédaction.

Il faut un renouvellement constant des personnes qui travaillent dans l’équipe de rédaction.

- Problème financier

Une distribution complète, dans toutes les boîtes aux lettres des 7 clochers de notre groupement (aujourd’hui 8000) coûte à la paroisse 3000€ , ce qui est une somme importante pour un journal d’information.

Mais il est rappelé au conseil que le dernier , celui de Noël, est le N°36. Pour le lancement du journal, il y a 10 ans, sa mission était l’Evangélisation et pas seulement l’information.

- Problème des distributeurs.

Pour un distributeur, une tournée est composée généralement 100 journaux. Ce qui, dans nos zones semi-urbaines, représente 1 heure de marche. La communauté de chaque clocher doit pouvoir trouver des personnes disponibles. La distribution est hélas plus difficile dans les immeubles récents. C’est pourtant là, dans ces boîtes que l’ on aimerait pouvoir déposer le journal ‘ Paraboles ‘

Dans le futur, nous ne renouvellerons pas l’appel pour un soutien financier à cette période de fin d’année, déjà bien chargée. Un appel verbal sera fait dans les paroisses, après une célébration eucharistique, pour aider à cet effort d’Evangélisation.

Le prochain Conseil Pastoral aura lieu le mercredi 7 février 2018.

A cette occasion, tous les membres de l’équipe qui a rédigé la synthèse sur le projet de la communauté, seront invités à venir présenter leur travail.